

Évaluer le Projet Éducatif Territorial

Guide pratique

à l'usage du comité local de pilotage

Département de l'Allier



Collectivité ou EPCI signataire :

Date de signature de la convention :

Durée initiale du PEDT :

(préciser si 1, 2 ou 3 ans)

Structure coordinatrice du PEDT :

Nom du correspondant PEDT :

Téléphone :

Mail :

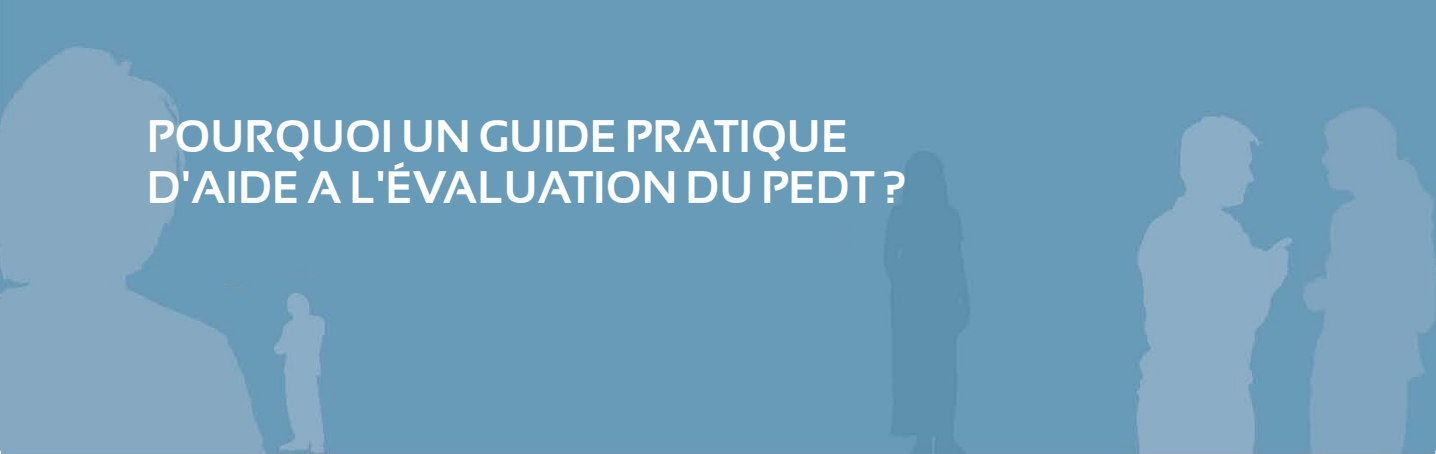


Direction des Services
Départementaux
de l'Éducation
Nationale de l'Allier



SOMMAIRE

■ Sommaire	Page 2
■ Pourquoi un guide pratique d'aide à l'évaluation ?	Page 3
■ Mode d'emploi	Page 4
■ Mode d'emploi : un exemple de fiche	Page 5
■ Informations relatives au PEDT évalué	Page 6
■ Critère 1.1 : le comité local de pilotage du PEDT	Page 7
■ Critère 1.2 : le comité local de pilotage du PEDT	Page 8
■ Critère 2.1 : le diagnostic du PEDT qui s'achève	Page 9
■ Critère 2.2 : le diagnostic du PEDT qui s'achève	Page 10
■ Critère 3.1 : l'enfant et le jeune au cœur des rythmes	Page 11
■ Critère 3.2 : l'enfant et le jeune au cœur des rythmes	Page 12
■ Critère 4.1 : la mise en œuvre et le suivi des TAP	Page 13
■ Critère 4.2 : la mise en œuvre et le suivi des TAP	Page 14
■ Bilan	Page 15
■ Rapport de synthèse de l'évaluation	Page 16
■ Contributions	Page 17



POURQUOI UN GUIDE PRATIQUE D'AIDE A L'ÉVALUATION DU PEDT ?

- Pour aider les comités locaux de pilotage à évaluer leur PEDT.
- Pour engager tous les acteurs du comité local de pilotage dans une démarche d'élaboration collective et de suivi du projet.
- Pour prendre en compte les avis et contributions de tous les acteurs, dont les élèves et les parents.
- Pour favoriser un dialogue efficace entre les professionnels du périscolaire et de l'école.
- Pour permettre aux concepteurs du PEDT de se centrer sur la recherche de cohérence et de continuité des différents temps de l'enfant.
- Pour permettre l'élaboration d'un nouveau PEDT s'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience du précédent.

ATTENTION

L'ensemble du document (fichier numérique) est à retourner pour le

31 mai 2016 aux deux adresses mails :

ce.stat-ia03@ac-clermont.fr

ddcspp-jsva@allier.gouv.fr

INFORMATIONS RELATIVES AU PEDT ÉVALUÉ

Dérogation

■ Le PEDT évalué a-t-il dérogé à l'organisation du temps scolaire pour l'année 2015 - 2016 ?
 (répondre OUI si au moins un jour/semaine comprend plus de 5h30 d'enseignement) Oui Non

■ Si plusieurs communes, préciser la (les) commune(s) concernée(s) par la dérogation :

Horaires des T.A.P et pause méridienne

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	De <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>	De <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>	De <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>	De <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>	De <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>
Pause	De <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>	De <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>		De <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>	De <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>
Après-midi	De <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>	De <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>		De <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>	De <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>

Modalités d'organisation des TAP

Nom de l'organisateur des TAP <i>(1 ligne par collectivité)</i>	TAP déclarés en ALSH (O/N)	Expérimentation TAP 3 h (O/N) <i>(décret Hamon)</i>	Dérogation aux taux d'encadrement (O/N) <i>(pour « Accueil de loisirs »)</i>

Autre(s) temps périscolaire(s) existant (~~W~~ W Yf la case concernée)

	« Accueil de loisirs » périscolaire déclaré auprès de la DDCSPP	Garderie périscolaire non soumise au régime de déclaration
Matin de <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Soir de <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mercredi (après-midi) de <input type="text"/> h <input type="text"/> à <input type="text"/> h <input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

MODE D'EMPLOI

Avant de vous lancer :

- prenez connaissance de l'ensemble du document ;
- identifiez une personne qui sera chargée de coordonner la démarche d'évaluation, de faire la synthèse des discussions et de rédiger la version finale de cette évaluation. L'expérience et le positionnement de cette personne sont importants à prendre en compte pour garantir un climat d'échange constructif ;
- prévoyez suffisamment de temps pour permettre l'expression de chacun et le croisement des points de vue, l'enjeu de la démarche étant bien de progresser collectivement.

COMMENT REMPLIR LES FICHES D'ÉVALUATION ?

Vous pouvez travailler en configuration comité local de pilotage (COFIL) ou par groupes thématiques, par exemple, ceci en fonction de l'effectif du COFIL. Le guide est conçu autour de 4 grands axes déclinés en 8 critères, eux-mêmes précisés par des items. Il suffit de suivre le guide pour aborder les aspects essentiels de l'évaluation du PEDT. Il s'agit d'une autoévaluation, donc d'un « regard négocié » entre

les membres du COFIL. Vous renseignez les critères et vous pouvez à tout moment faire des commentaires dans les zones de texte, pointer les points forts et points faibles du PEDT. Vous appréciez chaque item sur une échelle de 1 à 4 et vous faites une synthèse (1 à 4 également) pour chaque critère, simplement en cochant un bouton. Ce bilan est automatiquement reporté sur la grille de bilan en fin de document (page 15).

LA SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Le **graphique de bilan** (page 15) vous donne une meilleure lisibilité de votre évaluation.

Le **rapport de synthèse** (page 16) vous permet de formuler les points forts, que vous pourrez mieux valoriser, et d'identifier les améliorations possibles.

Vous avez terminé ! Vous disposez d'un document qui vous a fait envisager quelques aspects essentiels du PEDT. Il n'est pas exhaustif.

Vous pouvez, bien sûr, compléter cette évaluation, la faire porter sur d'autres domaines et aspects du PEDT.

Lorsque tout est terminé, vous enregistrez le fichier et vous le nommez avec le nom de votre commune, par exemple : EvalPEDT_nomdecommune_2016

Vous l'envoyez par mail, avant le 31 mai, aux deux adresses :

ce.stat-ia03@ac-clermont.fr

ddcspp-jsva@allier.gouv.fr

MODE D'EMPLOI : un exemple de fiche

Chaque fiche thématique est structurée de la même manière. On y retrouve systématiquement les rubriques identifiées ci-dessous :

THÈME
D'ANALYSE
PROPOSÉ

2

LE DIAGNOSTIC DU PEDT QUI S'ACHÈVE

CRITÈRE DE QUALITÉ :
énoncé d'une des
dimensions de la qualité.

CRITÈRE 2.1 : Le diagnostic a permis d'identifier toutes les ressources éducatives locales :

POUR VOUS AUTOÉVALUER,
COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS



ÉCHELLE
D'AUTOÉVALUATION :
L'appréciation résulte de
vos discussions et signifie
que :

- vous ne remplissez pas du tout ce sous-critère ;
- vous ne le remplissez pas suffisamment ;
- + vous le remplissez de façon satisfaisante ;
- ++ vous le remplissez parfaitement ;

2.1.1 Les infrastructures : centre de loisirs, bibliothèque, ludothèque, école de musique, collège...

2.1.2 Les personnes ressources : associations, artisans, employés des collectivités, artistes...

2.1.3 Notre PEDT a permis d'intégrer d'autres infrastructures et personnes ressources que celles mentionnées en 2.1.1 et 2.1.2

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 2.1

L'APPRÉCIATION GÉNÉRALE n'est pas la moyenne des sous-critères, mais le résultat de vos discussions pour commencer à déterminer les pistes d'amélioration.

Indiquer ici vos points forts et les points que vous envisagez d'améliorer pour ce critère

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

1 LE COMITÉ DE PILOTAGE DU PEDT

POUR VOUS AUTOÉVALUER,
COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS



CRITÈRE 1.1 : Le comité local de pilotage est bien l'instance représentative d'élaboration et de suivi de notre PEDT :

- | | | | | | |
|--------------|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1.1.1 | Il réunit tous les acteurs éducatifs concernés, dont élus, associations, enseignants, parents... | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 1.1.2 | Il se réunit régulièrement au cours de l'année scolaire | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 1.1.3 | Il est un lieu d'échanges entre ses membres (commissions...) | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 1.1.4 | Il s'est organisé de sorte que les avis des enfants et des jeunes soient pris en compte (représentation dans le COPIL, sondages, conseils d'élèves...) | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 1.1

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

1

LE COMITÉ DE PILOTAGE DU PEDT

POUR VOUS AUTOÉVALUER,
COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS



CRITÈRE 1.2 : Le comité local de pilotage est le lieu de définition des priorités, des principes et des modalités du PEDT :

- | | | | | | |
|--------------|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1.2.1 | Les objectifs du PEDT ont été définis et ajustés en son sein | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 1.2.2 | Une réflexion et des initiatives y sont conduites sur l'articulation entre les activités scolaires et périscolaires | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 1.2.3 | Il permet à ses membres de choisir ou valider les activités qui seront retenues dans le cadre des TAP | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 1.2.4 | Il est l'instance qui définit les conditions de mise en œuvre des TAP (locaux, intervenants, gratuité, chartes de fonctionnement...) | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 1.2

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

2

LE DIAGNOSTIC DU PEDT QUI S'ACHÈVE

POUR VOUS AUTOÉVALUER,
COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS



CRITÈRE 2.1 : Le diagnostic a permis d'identifier toutes les ressources éducatives locales :

- | | | | | | |
|--------------|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 2.1.1 | Les infrastructures : centre de loisirs, bibliothèque, ludothèque, école de musique, collège... | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 2.1.2 | Les personnes ressources : associations, artisans, employés des collectivités, artistes... | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 2.1.3 | Notre PEDT a permis d'intégrer d'autres infrastructures et personnes ressources que celles mentionnées en 2.1.1 et 2.1.2 | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 2.1



POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

2

LE DIAGNOSTIC DU PEDT QUI S'ACHÈVE

POUR VOUS AUTOÉVALUER,
COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS



CRITÈRE 2.2 : Le diagnostic a permis de dégager des priorités éducatives locales (analyse du territoire) :

- 2.2.1 Sur l'ouverture à la culture et au patrimoine local
- 2.2.2 Sur l'éducation à la citoyenneté
- 2.2.3 Sur la découverte d'activités physiques et sportives
- 2.2.4 Sur l'accès aux activités artistiques (musique, théâtre, arts visuels...)
- 2.2.5 Sur l'accès aux activités scientifiques
- 2.2.6 Sur la sensibilisation aux problématiques de développement durable

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 2.2

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

3

L'ENFANT ET LE JEUNE AU CŒUR DES RYTHMES

POUR VOUS AUTOÉVALUER,
COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS



CRITÈRE 3.1 : La réorganisation des rythmes scolaires a favorisé les conditions d'apprentissage des élèves :

- 3.1.1 Par une augmentation du temps consacré aux apprentissages scolaires sur les matinées
- 3.1.2 Par une utilisation de la matinée supplémentaire (mercredi ou samedi) pour répartir les apprentissages sur 9 demi-journées
- 3.1.3 En respectant les temps de repos nécessaires pour les élèves de maternelle, selon leurs besoins
- 3.1.4 Nous faisons le constat, chez les élèves, d'une amélioration de leur attention et d'un abaissement de leur fatigue à l'école et durant les TAP

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 3.1

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

3

L'ENFANT ET LE JEUNE AU CŒUR DES RYTHMES

POUR VOUS AUTOÉVALUER,
COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS



CRITÈRE 3.2 : La réorganisation du temps scolaire a favorisé des rythmes de vie équilibrés pour les enfants :

3.2.1 En respectant, pour tous les enfants, le temps de la pause méridienne de 1h30 au minimum.

3.2.2 En facilitant et en organisant les temps de transition entre les différents temps éducatifs (école - TAP - périscolaire...)

3.2.3 En proposant aux enfants des rythmes de vie équilibrés sur la journée

3.2.4 En proposant aux enfants des rythmes de vie équilibrés sur la semaine

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 3.2

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

4

LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES TAP

POUR VOUS AUTOÉVALUER,
COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS



CRITÈRE 4.1 : Notre PEDT prend bien en compte des exigences de qualité :

- | | | | | | |
|--------------|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 4.1.1 | Par la mise en place d'un parcours éducatif cohérent pour les enfants (articulation des TAP, des projets d'écoles et des APC) | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 4.1.2 | Par la recherche d'une mutualisation et d'une optimisation de l'utilisation des locaux et du matériel éducatif | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 4.1.3 | Par le respect de taux d'encadrement et de qualifications garantissant la sécurité physique et morale des mineurs accueillis (notamment si « Accueil de loisirs ») | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 4.1.4 | Par la qualité éducative des activités proposées (artistiques, culturelles, sportives, scientifiques, informatique...) | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 4.1.5 | Par la mise en place d'outils de communication en direction des familles et des enfants dans le souci d'une bonne information | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 4.1

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

4

LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES TAP

POUR VOUS AUTOÉVALUER,
COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS

-- - + ++

CRITÈRE 4.2 : Notre PEDT prend en compte la diversité des publics concernés :

4.2.1 En proposant des activités prenant en compte les spécificités des enfants de maternelle et des plus de 6 ans

4.2.2 En considérant les besoins des enfants porteurs de handicap, à besoins éducatifs particuliers, ou supportant des contraintes médicales...

4.2.3 En adoptant des conditions d'inscription offrant à chacun une accessibilité financière

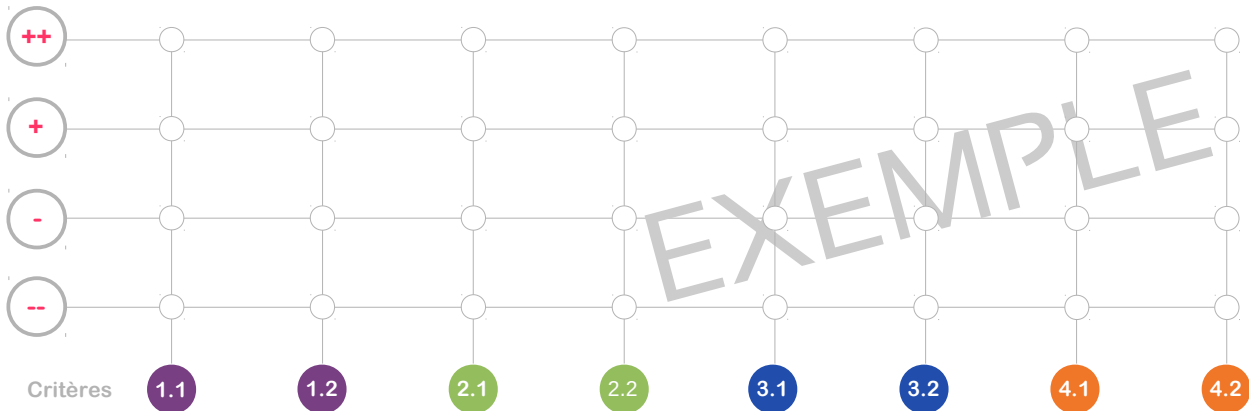
VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 4.2

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

BILAN

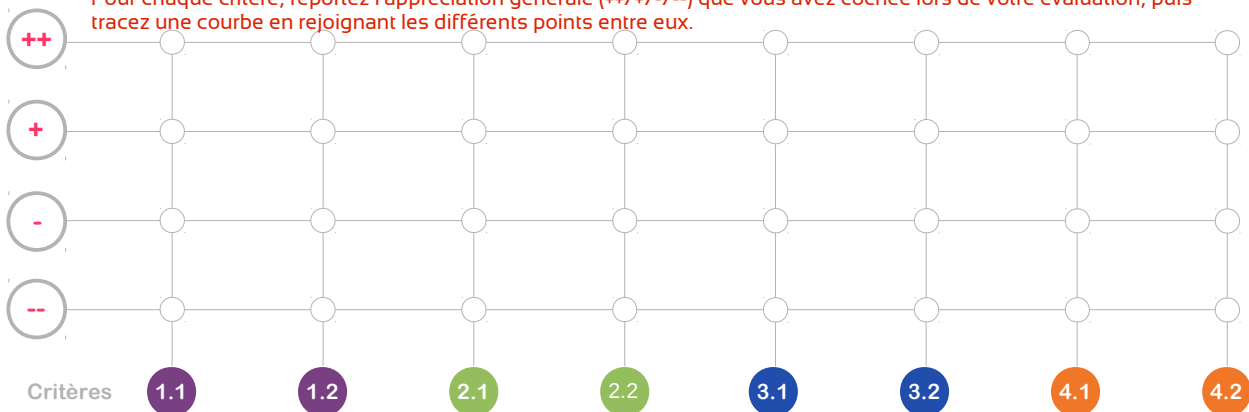
COMMENT REMPLIR ET TRACER LE BILAN ?

L'appréciation générale (++/+/--/-) que vous avez cochée pour chaque critère est automatiquement reportée sur votre graphique bilan. Vous pouvez également, pour une meilleure lisibilité, tracer une courbe en rejoignant les différents points entre eux (sur une version papier).



VOTRE BILAN :

Pour chaque critère, reportez l'appréciation générale (++/+/--/-) que vous avez cochée lors de votre évaluation, puis tracez une courbe en rejoignant les différents points entre eux.



THÉMATIQUES	Le comité local de pilotage du PEDT	Le diagnostic du PEDT qui s'achève	L'enfant et le jeune au cœur des rythmes	La mise en œuvre et le suivi des TAP
-------------	-------------------------------------	------------------------------------	--	--------------------------------------

COMMENTAIRE SUR LE BILAN :

■ POINTS FORTS / POINTS FAIBLES A AMÉLIORER

Pour remplir ces rubriques, vous vous appuyez sur les différentes appréciations et constats que vous avez formulés. Pour cela, vous pouvez commencer par reprendre chacune des fiches thématiques avant d'envisager une synthèse plus générale.

→ Quels points forts du PEDT avez-vous identifiés ?

→ Quels sont les points à améliorer ?

CONTRIBUTIONS

CONCEPTION

Groupe G.A.D de l'Allier

Sarah BACONNET DSDEN - DOS

Florence BARBAT DDCSPP

Bernadette CHAUMARD CD 03

Diane DARGENT CAF

Delphine MOULINOT SE - UNSA

Thierry LEPINEUX DSDEN - IEN

Avec la participation de Jean-Benoit MONIN - Association. Enfance Jeunesse

RÉALISATION Technique

Stéphane VERDIER DSDEN - CPEN

